

Affaire suivie par :
Secrétariat de la Proviseure
Sandra MORETTE
Tél : 04 73 98 26 50
Mél : 0630018C@ac-clermont.fr

36 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

Clermont-Ferrand, 2 septembre 2026

Madame la Proviseure

A

Mesdames, Messieurs les lycéens, les étudiants
Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2026 est marquée par l'interdiction du téléphone portable dans les lycées.
Dans notre cité scolaire qui comptabilise 1000 lycéens et 668 étudiants, proposition va être faite en CVL et Conseil d'Administration d'en interdire tout usage dans tous les bâtiments, quelle qu'en soit la nature, et d'en autoriser l'usage dans les cours extérieures.

Ce point sera à l'ordre du jour des réunions des instances citées. Les lycéens et étudiants sont d'ores et déjà encouragés à mettre en œuvre cette évolution qui a pour objectif de recentrer nos élèves sur la dimension humaine et présentielle de nos échanges.

En vous remerciant toutes et tous pour votre confiance.

Cordialement,


M. FALIBARON
Proviseure